



*MRC de*  
***L'Islet***

---

# Fonds régions et ruralité

---

**Rapport d'activité**

**2020**

---

Jun 2021  
Version révisée

## **1.** **INTRODUCTION**

---

Le Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Pour 2020-2021, l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional confiée à la MRC de L'Islet est de 1 312 684 \$.

## **2.** **LES PRIORITÉS 2020 / 2021**

---

Pour l'année 2020/2021, le conseil de la MRC a déterminé que ses priorités seraient les suivantes :

- Le support aux projets structurants;
- Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat;
- Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire;
- Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales;
- Le soutien à l'industrie touristique et à la mise en œuvre du plan de développement touristique;
- Le soutien au déploiement du transport collectif;

- Le soutien aux initiatives régionales concertées.
- La mise en œuvre de mesures visant à contribuer à la relance "post-pandémie"
- Le support aux projets et partenaires régionaux de la Chaudière-Appalaches

### 3. LE SUPPORT AUX PROJETS STRUCTURANTS

La MRC consacre l'enveloppe du FRR, volet 2 au financement de mesures de développement local et régional qui :

- Agissent sur la démographie de la région de L'Islet ou contribuent à accroître la capacité d'attraction de la population, notamment des jeunes et des travailleurs;
- Ont une influence sur la capacité individuelle et collective d'agir (empowerment) sur son développement, particulièrement en ce qui concerne le renforcement des compétences;
- Contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de la population;
- Appuient les efforts concertés des entreprises pour améliorer leur compétitivité, notamment dans les démarches de recrutement de main-d'œuvre et de commercialisation;
- Encouragent la diversification économique, la relance des activités économiques des municipalités plus fragiles ou le renforcement des secteurs piliers que sont le manufacturier, les activités forestières, l'agriculture et le tourisme;
- Permettent aux collectivités de s'adapter au vieillissement de la population.

Les engagements 2020 reliés au FRR volet 2 sont les suivants :

Projet	Promoteur	Aide accordée
Place aux jeunes 2020-2021	CJE MRC de L'Islet	4 000 \$
Revitalisation et reboisement d'un site d'expédition Saint-Cyrille-de-Lessard	Camp Trois-Saumons (Les Camps Odyssee inc.)	4 575 \$
La culture au Sud - Fonds d'initiatives jeunesse	L'ABC des Hauts Plateaux	5 000 \$
Espace culturel Les cigales et les fourmis	L'ABC des Hauts Plateaux	5 000 \$
Achat de bâtiment pour service de garde atypique	SODISPA	10 500 \$
Mise en valeur de la forêt ancienne du Ruisseau-Hamon	Municipalité de Saint-Marcel	10 500 \$
L'ÉcoRéussite et atelier des jeunes	L'ABC des Hauts Plateaux	7 766 \$
	Total	47 341 \$

#### 4.

### **LE SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT**

---

La MRC de L'Islet soutient le développement de son territoire, soit en appuyant les entreprises à toutes les phases de leur développement ou encore en mettant de l'avant ou en accompagnant des initiatives qui renforcent l'économie de la région.

De manière plus précise, l'aide aux entreprises se traduit de la manière suivante :

- Accompagner les entreprises dans leur développement;
- Appuyer les entrepreneur(e)s dans le renforcement des connaissances et compétences entrepreneuriales;
- Accompagner les entrepreneur(e)s dans leurs prévisions financières;
- Supporter les entreprises dans la détermination de leurs prévisions financières et dans la recherche de financement.

L'année 2020 fut, en raison de la pandémie de la COVID-19, une année qui décidément sort de l'ordinaire. De l'accompagnement au démarrage et à l'expansion d'entreprises, les interventions se sont transformées en soutien à la consolidation et à la survie de nos entreprises et, particulièrement, à celles du secteur des commerces et services.

Durant l'année, la MRC est intervenue dans 90 dossiers. Elle a donné un appui financier, par l'entremise du Programme d'aide d'urgence aux PME (PAUME), à 28 entreprises totalisant une aide financière de 936 649,47 \$. Pour sa part, le FLI/FLS (Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité) n'a pas été sollicité durant la période, témoignant de la paralysie qu'a pu provoquer la pandémie sur le développement économique dans la MRC de L'Islet. Le FEEL (Fonds Essor Entreprises L'Islet), pour sa part, est intervenu dans 5 projets pour une aide financière globale de 53 077 \$.

Dès les tout débuts de la pandémie, la direction du développement économique a produit un plan d'action visant à accompagner les entreprises à traverser cette période trouble. Ce plan s'élaborait en deux volets : le premier, fournir les liquidités nécessaires afin de survivre à cette crise et, le second, faciliter le retour à un chiffre d'affaires d'avant la pandémie. Pour le premier volet, l'injection des fonds d'aide d'urgence est venue, un tant soit peu, soulager les entreprises et, pour le second, la MRC a mis en place une plateforme de commerce en ligne et a procédé à l'embauche d'une conseillère en marketing Web, accompagnant ainsi les commerces et services de son territoire à faire le saut dans ces moyens modernes de mise en marché de leurs produits. C'est une somme de 8 605 \$ qui a été affectée à l'embauche de la conseillère.

La direction du développement économique a poursuivi ses efforts afin de favoriser le réseautage de la communauté d'affaires. Tout d'abord, le réseau des responsables de la gestion des ressources humaines a maintenu ses travaux afin de trouver des solutions

à la pénurie généralisée de main-d'œuvre. Un plan d'action élaboré autour des trois axes prioritaires que sont l'attraction, le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre a été rédigé. De plus, la direction de développement économique coordonne le mentorat d'affaires sur le territoire de la MRC de L'Islet. C'est au total neuf entrepreneur(e)s qui sont jumelé(e)s à un(e) mentor(e) sous forme de dyades. Une étude sur la problématique du logement locatif sur le territoire a été commandée, un comité de travail sera mis sur pied afin d'élaborer un plan d'action afin de trouver différentes solutions à ce problème. Nos efforts et investissements en marketing territorial resteront vains si nous ne pouvons loger convenablement nos nouveaux arrivants sur notre territoire.

Afin de mousser le sentiment de fierté locale et mettre en valeur l'excellence et les bons coups de nos entreprises, le conseil de la MRC a mandaté sa direction du développement économique de faire renaître le Gala de l'entreprise de la MRC de L'Islet. Le dernier ayant eu lieu en 2012. Malheureusement, la pandémie a eu raison de cette première édition renouvelée.

#### **Sommes investies du FFR, volet 2 pour le soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat**

Service de développement économique de la MRC	56 768 \$
Ressource spécialisée en marketing Web	8 605 \$
<b>Total</b>	<b>65 373 \$</b>

## **5. LE SUPPORT À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**

---

La région de L'Islet a une forte tradition touristique et souhaite continuer à générer de l'économie à partir de cet important secteur d'activité, créateur de richesse et d'emplois. Pour faire la promotion de la région, l'accueil des touristes ainsi que pour structurer l'offre touristique, la MRC de L'Islet a investi, par le FRR, volet 2, une somme de 552 500 \$ couvrant essentiellement le fonctionnement de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet pour les 3 prochaines années. L'Office s'occupe notamment :

- de l'accueil, en gérant les deux bureaux d'information touristique;
- de la promotion des attraits de la région de L'Islet;
- d'appuyer la structuration de l'offre touristique;
- de faire de la veille et de l'analyse stratégique.

## 6. LES PARTENARIATS AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Avec son mandat en matière de développement local et régional qui lui est confié par le gouvernement du Québec, la MRC de L'Islet participe à diverses initiatives partenariales avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit, dans plusieurs cas, de mesures permettant de se donner collectivement des moyens plus grands, qu'isolée, la MRC de L'Islet ne pourrait se donner. Il est à noter que plusieurs de ces projets sont soutenus également par le Fonds d'appui au rayonnement des régions.

Aucune nouvelle entente et aucun projet n'ont été signés cette année. Les projets amorcés dans les années précédentes et pour lesquels il y a eu un déboursé au cours de 2020 sont les suivants :

Projet	MRC partenaire	Investissement de la MRC de L'Islet
À proximité de nos terres, un marché du terroir innovant	Montmagny	5 000 \$
Grands sentiers de la Chaudière-Appalaches	Toutes les MRC de la Chaudière-App	1 738 \$
Projet de sensibilisation citoyenne - agriculture et environnement	Montmagny	5 000 \$
Entente sectorielle de développement territorial (Montmagny-L'Islet)	Montmagny	250 000 \$
Entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale dans la région de la Chaudière-Appalaches	Toutes les MRC de la Chaudière-Appalaches	10 000 \$
	Total	271 738\$

## 7. LA COORDINATION D'INITIATIVES PILOTÉES PAR LA MRC

La MRC de L'Islet souhaite assurer son rôle de leader dans le développement de son territoire. Pour y arriver, elle mène différentes initiatives visant à mettre en valeur le potentiel de son territoire et des gens qui y habitent.

Les projets menés par la MRC ayant nécessité un investissement du FRR sont les suivants :

Démarche de marketing territorial	78 315 \$
Transport collectif	53 050 \$
Agent de développement à la vie communautaire pour le sud de la MRC	63 000 \$
Agent de développement en patrimoine immobilier	25 600 \$
Diagnostic - ressources humaines dans les services incendie	22 575 \$
Démarche de planification locale - Saint-Damase-de-L'Islet	11 900 \$
Service d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants	20 003 \$
Diagnostic - coopération des 7 municipalités du sud	10 559 \$
<b>Total</b>	<b>285 002 \$</b>

## **8. LE SUPPORT AUX COMMUNAUTÉS LOCALES**

La MRC de L'Islet soutient les initiatives du milieu contribuant au développement local. L'équipe de développement territorial est chargée d'accompagner les municipalités et les promoteurs dans la définition, l'élaboration et la réalisation de leurs projets.

L'équipe est également responsable du volet de soutien aux projets structurants. À ce titre, elle fait la promotion de ce fonds, accompagne les promoteurs et coordonne le comité d'analyse qui a le mandat de soumettre ses recommandations au conseil de la MRC sur les projets déposés.

L'équipe a aussi le mandat de la mise en œuvre de la Politique jeunesse de la MRC ainsi que celle de la politique culturelle.

Par ailleurs, l'équipe pilote ou collabore à différents dossiers de concertation menés par la MRC et présentés à la section précédente. Elle a aussi collaboré aux dossiers suivants :

- Table de développement social;
- Comité ad hoc, partenaires engagés pour le développement de la jeunesse des MRC de Montmagny et de L'Islet / Fondation Lucie et André Chagnon;
- Table des agents de développement ruraux de Chaudière-Appalaches;
- Table des agents culturels de Chaudière-Appalaches;
- Comité de travail pour l'élaboration d'un projet culturel Chaudière-Appalaches avec le ministère de la Culture et des Communications

Une somme de 91 512 \$ a été utilisée du FRR, volet 2 pour l'équipe de développement local de la MRC.

## **9. DONNÉES FINANCIÈRES**

---

<b>Enveloppe annuelle 2020-2021 accordée par le MAMH</b>	<b>1 312 684 \$</b>
<hr/>	
<b>Engagements financiers réalisés en 2020</b>	
Soutien aux projets structurants	47 341 \$
Soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat	65 373 \$
Support à l'industrie touristique	552 500 \$
Partenariats régionaux (Chaudière-Appalaches)	271 738 \$
Projets de développement de la MRC de L'Islet	285 002 \$
Support au développement des collectivités	91 512 \$
	<hr/>
	<b>1 313 466 \$</b>
<hr/>	
<b>Écart au 31 décembre entre la somme disponible et les engagements</b>	<b>- 782 \$</b>
<hr/>	